

# Agroforesterie – Parcelle pilote – Font de Mai - réunion 1 - Compte-rendu

---

## Présents :

Olivier POURTAL (maraîcher bio), Claude BARGIN (apiculteur), Amaury FRANCHITTI (maraîcher bio), Bernard BAUDIN (oléiculteur, élu chambre d'agriculture), Virginie MAKEEFF (horticultrice, fleurs coupées et comestibles bio), Vincent RIOUX (producteur de spiruline), Claire ....., Martine THEROND (service agriculture, CAPAE), François VEYRIER (CETA du Pays d'Aubagne), François LEGALL (service environnement, commune de Gardanne), André VILLENEUVE (Chambre d'agriculture), Philippe PINTORE (service environnement-forêt, CAPAE), André GORLIER (service environnement-forêt, Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile CAPAE), François WARLOP (GRAB), Daniele Ori (AGROOF), Ludivine GUY (Forêt Modèle de Provence).

Excusé : Danis Bon (président CETA)

## 1. Contexte

André Gorlier introduit la réunion en présentant le rôle de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, propriétaire du site de Font de Mai, de Forêt Modèle de Provence et du bureau d'étude Agroof.

L'association Forêt Modèle de Provence porte un projet d'agroforesterie pour lequel des financements ont été obtenus auprès du Conseil régional PACA et un cofinancement est recherché auprès de fondations privées. Il s'agit de créer des premières expériences pilotes sur le territoire pour valoriser les friches agricoles. En partenariat avec la Scop Agroof, société coopérative et participative spécialisée dans le développement de projets agroforestiers, un réseau de quatre à cinq parcelles pilotes sera mis en place et des formations seront conduites. L'objectif est d'accompagner les porteurs de projets agroforestiers et de mettre en place un réseau permettant un échange d'expériences en matière d'agroforesterie adaptée au contexte Provençal.

La Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a été à l'initiative de ce projet agroforestier. Le site de Font de Mai comporte une parcelle de plein champ de 5 000 m<sup>2</sup> (faisant l'objet d'un pâturage) et 1ha en restanques (dont 3000 m<sup>2</sup> pourront être utilisés) qui serviront de parcelles vitrines. Ce projet s'inscrit dans le cadre des Plan de Massif, avec une volonté de co-construction avec les agriculteurs locaux. Il s'agit de mettre en place des systèmes agroforestiers avec de réels intérêts agronomiques correspondant aux attentes des agriculteurs. Ces parcelles « vitrines » se doivent également d'être reproductibles à une échelle économiquement viable.

## 2. Objectif de la rencontre

Daniele Ori, scop Agroof, souhaite que chaque agriculteur présent exprime ses attentes et ses disponibilités en termes de construction de ce projet collectif.

Suite à une interrogation d'Olivier Pourtal sur la notion d'agroforesterie – entend-on une simple juxtaposition de cultures ou une réelle symbiose entre l'arbre et la plante ? – les différents partenaires techniques définissent leur vision des systèmes agroforestiers. François Warlop souligne l'importance des interactions entre les différentes cultures agroforestières dépassant une simple juxtaposition de cultures. André Villeneuve évoque un non travail du sol afin de recréer une vie biologique du sol se rapprochant des sols forestiers. D. Ori définit l'agroforesterie plus neutre que la permaculture, les systèmes agroforestiers peuvent parfois être conventionnels et faire appel au labour.

*L'agroforesterie est un mode d'exploitation du sol qui associe, sur une même parcelle, de peuplements de strates distinctes, ayant pour but diverses productions dont au moins une issue d'une espèce ligneuse pérenne.*

A. Gorlier et Martine Therond rappellent que ces parcelles expérimentales doivent répondre à deux objectifs : valider de nouveaux schémas culturaux et être économiquement viables (pas à l'échelle expérimentale de ces petites parcelles mais à échelle réelle). C'est une action collective d'expérimentation, permettant sur le site de Font de Mai, de montrer la diversité et la richesse des produits agricoles.

Pourquoi la dénomination de site « vitrine » ? Cela implique une vocation de recherche appliquée, site expérimental, mais également la diffusion des résultats et des connaissances acquises grâce à l'accueil du public sur ce site, ce sont donc des parcelles « pilotes » ou « vitrines ».

### 3. Proposition de systèmes agroforestiers

#### En plaine :

Vincent Rioux trouve dans l'agroforesterie un moyen de restaurer des sols dégradés et de retrouver une qualité biologique de ces sols.

F. Warlop voit dans la permaculture et l'agroforesterie un fort potentiel d'optimiser l'espace. Sur le modèle de forêt fruitière, de nombreuses productions peuvent coexister et la récolte devient une sorte de « cueillette ».

Bernard Baudin souligne la présence de nombreux maraichers en plaine effectuant de la vente directe de leurs produits. Ce sont de nouvelles pratiques de maraichage qui pourraient être testées. Se pose également des problèmes sanitaires sur certains fruitiers comme les abricotiers. Des méthodes de cultures différentes (plantation, itinéraires techniques) pourraient être testées afin de vérifier l'impact sur la longévité et l'état sanitaire.

A. Gorlier souhaite valoriser des essences adaptées au contexte provençal telles que grenadier, jujubier, pistachier, etc. A. Villeneuve propose également la mise en œuvre de cultures locales comme celle des câpriers. La lutte contre les mouches de l'olivier par l'association de cultures abritant des auxiliaires est une piste de recherche envisageable.

Claude Bargin envisage des systèmes agroforestiers améliorant l'offre mellifère en implantant des plantes à fort potentiel mellifère.

Claire ... propose l'élevage de poules pondeuses sous couvert forestier. Les systèmes agroforestiers pourraient également faire l'objet de cultures complémentaires dans le temps, par ex. des céréales d'hiver (fève/pois chiche).

Virginie Makeeff, horticultrice, souhaite associer des branches d'arbustes dans ses bouquets. Elle recherche également à aménager une haie pour valoriser les fleurs, les bourgeons en phytothérapie. La mise en place de haie peut avoir plusieurs objectifs :

- augmenter la biodiversité et apporter un cortège d'auxiliaires
- rôle de coupe-vent
- essences mellifères

D'autres systèmes à tester : la vigne en association avec les arbres fruitiers, permettrait d'obtenir des vins avec d'autres saveurs. En Italie, D. Ori rappelle que la vigne peut être associée au noyer (ce qui donne un vin avec plus d'amertumes), ou au peuplier (sur des terrains plus humides). La modification de goût pourrait s'expliquer par des échanges physiologiques entre les racines mais l'image du vignoble est également importante.

Amaury Franchitti regrette la disparition du bocage et souhaite expérimenter le lien entre forêt et agriculture nourricière :

- la gestion d'arbres têtards pour la production de BRF (bois raméal fragmenté)
- l'association élevage et arbres fourragers
- les haies doubles à vocation brise-vent et production de BRF

La question de la temporalité est abordée : les plantations agroforestières nécessitent du temps pour obtenir des systèmes productifs, des scions plus âgés pourraient être utilisés afin d'accélérer la mise en place de ces systèmes.

Se pose également le souci de la gestion de l'eau : A. Gorlier précise que les restanques ne seront pas mises en irrigation ce qui représente tout l'enjeu du projet : trouver des cultures adaptées à ces conditions difficiles. Dans la partie basse de la propriété (prairie), un système d'irrigation sera mis en place.

Concernant la protection des cultures contre les dégâts de gibier, le domaine étant une réserve de chasse, A. Gorlier interpellera la société de chasse afin de trouver avec celle-ci les meilleurs moyens de protection (types de clôtures, etc.).

### En restanque :

Les parcelles situées en restanque représentent une surface d'environ 1ha (20m de largeur). Ces parcelles sont déjà exploitées par du pastoralisme, seulement 3000 m<sup>2</sup> seront valorisées en agroforesterie. Depuis l'abandon des cultures, ces parcelles sont recolonisées par du Pin d'Alep. Les espèces arborées et arbustives présentes sont : chêne kermès, genêt, églantier, ciste, ronce, olivier, pistachier, etc. Les conditions de température et d'humidité sur ces parcelles sont caractérisées par de fortes amplitudes saisonnières.

Il est proposé de travailler sur l'existant (olivier, pistachier), et de s'inspirer des travaux de Maurice Chaudière, spécialiste du greffage sur pied sauvage en zone méridionale (greffe de pistachier vrai sur le pistachier térébinthe par exemple).



## A venir

Le projet se poursuivra le 15 juin prochain avec la seconde réunion du groupe de travail.

Une proposition d'ordre du jour étant la suivante :

- Présentation des concepts de base en agroforesterie (*D. Ori, F. Warlop*)
- Présentation des résultats de l'analyse des sols (*CETA, CAPAE*)
- Rappel des propositions de systèmes agroforestiers (*CR réunion 1*)
- Elaboration des parcelles précédemment proposées :
  - o Choix de la localisation des parcelles
  - o Choix des plants/essences adaptées aux conditions locales
  - o Choix des itinéraires techniques